



Aux usagers MonPortail - crèche

Neyruz, le 10 septembre 2024

Concerne : Application MonPortail

Chers parents,

Votre enfant est inscrit ou va être inscrit à la crèche du Ptit Bonheur. Nous sommes heureux de vous livrer ici les informations nécessaires, ainsi que quelques rappels de notre règlement, afin de vous assurer une utilisation la plus sereine possible de l'application **MonPortail**. Cette solution informatique permet de simplifier de nombreux aspects de l'inscription et de la gestion des activités de vos enfants, ainsi que les aspects liés aux coûts de placement.

Avantages de MonPortail :

- **Inscription facilitée** : En quelques clics, inscrivez vos enfants via smartphone, tablette ou ordinateur. Rappel : seules les inscriptions de journées entières et régulières sont possibles à la crèche.
- **Gestion des présences** : Consultez et modifiez facilement l'agenda des activités.
- **Annonce des absences** : Signalez les absences ou demandez des prestations occasionnelles (journées ou demi-journées) rapidement.
- **Paiement simplifié** : Réglez les prestations à l'avance de manière électronique. Dans l'onglet « paiement » du menu, vous trouverez les coordonnées bancaires qui vous permettent un paiement d'avance. Rappel : notre règlement stipule qu'un minimum de 2 semaines de prestations doit être disponible sur votre compte MonPortail. Vous trouverez le montant par prestation et par semaine sur votre contrat de prestation.
- **Sécurité et accès aux informations** : Stockage sécurisé des données, visualisation du solde et des détails des versements en temps réel dans l'onglet « transactions ». Rappel : si les deux parents sont adhérents à MonPortail, un seul possède les accès « paiement » et « transaction ».

Comment commencer :

- **Créer un compte** : Accédez à **MonPortail** via **lepetitbonheur.MonPortail.ch** et créez votre compte en renseignant vos informations ainsi que celles de vos enfants.
- **Connexion** : Utilisez votre identifiant et mot de passe pour vous connecter (une fois que votre compte **MonPortail** aura été validé – vous recevrez un e-mail pour vous en avertir).
- **Inscrire un enfant** : Complétez l'inscription de votre enfant et recevez une confirmation par e-mail.*
- **Gérer l'agenda** : Modifiez les fréquentations selon le règlement en vigueur.
- **Paiements** : Alimentez votre compte **MonPortail** selon les coordonnées fournies.

Informations importantes :

- Dans le menu déroulant, sous « transactions », vous trouvez en temps réel les prestations facturées et déduites de votre solde. Cette liste remplace la facturation mensuelle. Seules les prestations dès le 01.08.2024 sont visibles sur MonPortail. Pour les factures antérieures à cette date-là, merci de vous référer à la comptabilité ou la direction.
- Des courriels de rappels automatiques sont envoyés lorsque le solde de votre compte est inférieur au montant minimum requis. *Rappel : Lors d'un versement, il est possible qu'un délai de quelques jours soit observé pour que votre compte MonPortail soit à jour. D'avance, merci pour votre patience.*
- **Assistance** : Pour toute question, vous pouvez contacter Fabienne Purro Jemmely au 026 477 24 00 ou par courriel à l'adresse creche@lepetitbonheur.ch

Nous restons à votre disposition pour toute question ou assistance supplémentaire.

Cordialement,

La Directrice

Fabienne Purro Jemmely